

Pilotage de prestataires

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- NUMERIQUE
 - Ingénierie
 - Assurance
 - Banque
 - Chimie
 - METALLURGIE
 - Energie
 - Automobile
 - Industrie
 - TELECOM

Code(s) NAF : 62.02B, 62.02A, 74.90B, 71.12B, 62.09Z, 70.22Z, 73.20Z

Code(s) NSF : 314p, 300, 326p

Code(s) ROME : M1206, M1302, M1205, M1810

Formacode : 32004

Date de création de la certification : 01/01/2014

Mots clés : PRESTATAIRES, ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES, CONTRACT MANAGER, PILOTAGE DE PRESTATAIRES

Identification

Identifiant : 3251

Version du : 28/11/2017

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [• Les changements dues à la réforme de la formation prof](#)
- [• CSP n°1 du Classement de « Décideurs Magazine » en 2017](#)

Non formalisé :

- [Contract Manager \(autre appellation pour le métier de pilotage de prestataires\) : un métier d'avenir L'Association française du contract management \(AFCM\) en partenariat avec Legal Suite, éditeur de logiciels informatiques pour les juristes d'entreprise, et E2CM, École européenne de contract management, a lancé en mars 2015 une grande enquête sur l'état de l'activité et les perspectives du contract management en France qui montre que cette profession responsabilisante, levier de développement économique, est en cours de structuration.](#)
- [Etude Deloitte - 2016 Cette enquête internationale sur l'externalisation met en](#)

évidence les perspectives de croissance du marché de l'externalisation sur l'ensemble des fonctions support afin de développer une relation de confiance, permettre l'innovation et mieux intégrer les acquisitions.

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Disposer des connaissances théoriques et appréhender les risques encourus dans le cadre du pilotage d'un prestataire

Pratiquer le pilotage opérationnel, contractuel et relationnel

Adopter une posture de pilote de prestataires

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Absence de lien

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification est constituée des axes de compétence suivants :

C.1. Sélectionner un prestataire de services

C.2. Choisir un cadre de contractualisation : modèle, livrables et indicateurs

C3. Développer son affirmation personnelle afin d'assumer sa fonction

C4. Pratiquer une communication assertive dans le respect de ses interlocuteurs

C5. Mettre en place un cadre opérationnel et décisionnel en lien avec le contrat

C6. Suivre la qualité de la prestation et anticiper les risques

Modalités générales

Durée de la formation : 7 jours (49 heures) + modules intersessions soit un total de 49 heures réparties sur une période entre 3 et 18 mois

Lieu de la formation : dans les locaux de CSP, dans l'entreprise cliente - en « *blended* » : mix distanciel et présentiel.

Programme de formation : cette formation se compose de 3 modules :

Module 1 : Achat de prestations de services (2 jours soit 14 heures)

Module 2 : Affirmation de soi - Assertivité (3 jours soit 21 heures)

Module 3 : Pilotage de prestataires (2 jours soit 14 heures)

Descriptif général des activités composant la certification :

Public visé par la certification

- Salariés
- demandeurs d'emploi

- A1. Achat de prestation de services
- A2. Définition des livrables et niveaux de services des contrats de prestation
- A3. Mise en place de la gouvernance des prestations
- A4. Recadrage des écarts et des dérives
- A5. Pilotage des résultats des prestations

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Développer une posture de pilote de prestataires dans un environnement de plus en plus externalisé
Maintenir son employabilité et développer son évolution sur un métier d'avenir en pleine transformation
Donner confiance aux prestataires en appliquant des méthodologies avérées

Pour l'entité utilisatrice

Professionnaliser un métier responsabilisant en augmentant la qualité et la satisfaction des prestataires « le bon client fait le bon fournisseur »
Faire monter en compétence ses collaborateurs en gérant efficacement des prestataires externalisés

Evaluation / certification

Pré-requis

Être en charge d'une activité délivrée par un ou plusieurs prestataires

Compétences évaluées

Module 1 : Achat de prestations de services (2 jours soit 14 heures)

- C.1 Sélectionner un prestataire de services
- C.2 Choisir un cadre de contractualisation : modèle, livrables et indicateurs

Module 2 : Affirmation de soi - Assertivité

- C3. Développer son affirmation personnelle afin d'assumer sa fonction
- C4. Pratiquer une communication assertive dans le respect de ses interlocuteurs

Module 3 : Pilotage de prestataires

- C4. Pratiquer une communication assertive dans le respect de ses interlocuteurs
- C5. Mettre en place un cadre opérationnel et décisionnel en lien avec le contrat
- C6. Suivre la qualité de la prestation et anticiper les risques

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Centre(s) de passage/certification

- Communication Structure Perfectionnement (CSP- The Art of Training)

Absence de niveaux

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Cette certification peut se passer de façon partielle module par module :

Module 1 : Achat de prestations de services (2 jours soit 14 heures)

Module 2 : Affirmation de soi - Assertivité (3 jours soit 21 heures)

Module 3 : Pilotage de prestataires (2 jours soit 14 heures)

Durée de validité des composantes acquises :

permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

permanente

Matérialisation officielle de la certification :

La certification est matérialisée sous forme papier où il est inscrit :
certificat « Pilotage de prestataires », la date de sa réalisation, le nom
du ou des formateur(s), le nom du titulaire de la certification.

Plus d'informations

Statistiques

Flux de personnes passant la certification :

2014 : 27

2015 : 58

2016 : 83

Autres sources d'information

www.csp.fr/AI41611